

| Caractéristiques des EPI  |  | PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE : |   |                                  | PROTECTION DU TRAVAILLEUR |
|---|--|---|---|----------------------------------|---------------------------|
|   |  | MÉLANGE/<br>CHARGEMENT                              | APPLICATION AVEC<br>PULVÉRISATEUR À RAMPE,<br>PULVÉRISATION VERS LE BAS<br>TRACTEUR<br>AVEC CABINE UNIQUEMENT | NETTOYAGE                        |                           |
| GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)) |  | Réutilisables                                       | À usage unique (*)  | Réutilisables                    |                           |
| EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1  |  | EPI vestimentaire ET EPI partiel                    | ✓   | EPI vestimentaire ET EPI partiel | ✓                         |
| EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1                                      |  |   |   |                                  |                           |
| LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)  |  | ✓   |   |                                  |                           |

\* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

\*\* Ce vêtement préconisé peut être remplacé par tout autre EPI vestimentaire, spécifiques aux produits phytopharmaceutiques, conformes aux exigences

## L'application avec un tracteur sans cabine n'est pas autorisée.

Fidox 800 EC (AMM 2090186) 800 g/l prosulfocarbe, formulation EC. Marque déposée de et détenteur homologation : Globachem N.V. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants en nitrile, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P331 Ne pas faire vomir. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur ou dans une installation d'élimination des déchets agréée. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5m comportant un DVP non traité d'une largeur de 5m en bordure des points d'eau pour les usages pomme de terre, blé, orge, seigle et PPAMC ; Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5m par rapport à la zone non cultivée adjacente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).



Attention.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.



H410 Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du prosulfocarbe. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr)  
Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Fev.21

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**